

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

élections du 29 juin 2021



Un projet commun,
porté par EMMANUELLE BONNET OULALDJ

RÉSILIENCE

pour garantir aux générations futures le droit au sport

SOLIDARITÉ

pour une reconnaissance des fédérations sportives dans leur diversité

EXIGENCE

pour agir sur le débat public au service de l'intérêt général

www.NousLeSport2021.org

SOMMAIRE

Édito

Trois axes : Résilience, solidarité, exigence
Quel doit être le rôle du CNOSF ?

p.6 **Axe 1 #Résilience pour sortir de la crise et construire l'avenir**

Introduction

Sport et santé : affirmer une conception de bien-être, de plaisir et de développement de l'être humain

Sport et éducation : renforcer les passerelles avec des contenus de qualité

Sport et égalité : mieux comprendre les inégalités pour y répondre

Sport de haut niveau : sortir des modèles imposés pour renouer avec l'innovation

Sport de demain : penser les activités physiques et sportives associatives comme une ressource commune

10 propositions

p.9 **Axe 2 #Solidarité pour reconnaître et accompagner les fédérations dans leur diversité**

Introduction

Fonctionnement du CNOSF : pour une plus juste représentation de la diversité

Services aux fédérations : mutualiser et accompagner les fédérations

Territoires CDOS, CROS et CTOS : renforcer la transversalité

Sportives et sportifs de haut niveau et arbitres : mieux les reconnaître et les accompagner

Féminisation des instances dirigeantes : s'engager vers l'égalité

Modèle économique : accompagner la pérennité économique des fédérations

Lutte contre les violences : coopérer efficacement et mutualiser les expériences

10 propositions

p. 12 **Axe 3 #Exigence pour un véritable service public du sport et un héritage durable de Paris 2024**

Introduction

Gouvernance du sport : renforcer la place de la vie associative fédérée

Emploi et formation : favoriser une politique cohérente et durable

Sport et écologie : construire une transition écologique responsable

Diplomatie sportive internationale : valoriser et partager les expériences

Paris 2024 : bâtir un véritable héritage au profit du plus grand nombre

10 propositions

p. 15 **Biographie #Emmanuelle Bonnet Oulaldj**

Remerciements

Crédits photos © p.1 Adeline Monnier / Didier Bouchez / p.4 Laurent Sébastien AKA /
p.5 Aurélien Saujat - FSGT 13 / p.6 Stéphane Pillaud - FFHB / p.8 Jérôme Panconi /
p.9 Jean-Claude Cabanne / p.12 collection FSGT / p.13 Yan Bonenfant - Snep /
p.14 Sylvain Adenot - Escalades pour tous / p.16 Adeline Monnier

ÉDITO

#NousLeSport2021 est le projet collectif porté dans le cadre de ma candidature à la présidence du CNOSF, que j'ai eu l'honneur d'annoncer aux fédérations dans un courrier daté du 23 janvier 2021.



Une démarche inclusive et lucide

#NousLeSport2021 est la volonté de mettre au cœur du projet du CNOSF une vision émancipatrice du sport. **C'est affirmer le rôle essentiel du sport associatif fédéré dans sa diversité**, quand les contenus sont adaptés, pour la santé physique, mentale et sociale, pour le bien-être et développement de l'être humain. Notre démarche est résolument inclusive et lucide. Inclusive, car le sport, dans son organisation comme dans les publics concernés, n'est pas uniforme. Le CNOSF doit être un acteur de l'innovation en appui sur cette diversification. Lucide, car si le sport est un sujet transversal aux questions sociales, politiques et culturelles, il ne suffit pas de le mettre à la disposition des publics pour qu'il ait des effets éducatifs. Qu'il s'agisse de la transition écologique, de la lutte contre les discriminations et violences, de l'égalité, de la santé, de la haute performance, c'est bien la transmission et l'éducation, valeurs fondatrices de l'Olympisme, qui constituent l'enjeu cardinal d'aujourd'hui et de demain.

La démocratisation au cœur du projet

#NousLeSport2021 a pour ambition de valoriser l'immense richesse du sport associatif que la pandémie de Covid-19 a mis en exergue. Le sport associatif appartient à tout le monde, il est notre production et notre ressource collectives. Le sport a pris une place centrale dans notre société, au même titre que les autres dimensions culturelles, et révèle de nombreuses inégalités d'accès sociales, de genre ou liées au handicap. Nous devons avoir la volonté politique de démocratiser le sport afin qu'il soit une pratique de qualité pour et de toutes et tous. La CNOSF doit être un acteur à part entière du vivre ensemble. **Citoyen, innovant, durable, le sport de demain que nous construirons collectivement doit l'être en lien avec les enjeux sociaux, culturels, économiques, technologiques** afin de contribuer, à sa mesure, à des transformations sociales plus humaines.

La coopération, condition cardinale à un héritage durable

#NousLeSport2021 s'appuie sur la solidarité qui doit nous animer, sur la mutualisation à travers des espaces communs de recherche, de projet et de gestion. **La coopération nous rendra plus forts pour répondre à l'intérêt général et renforcer notre poids à l'égard des pouvoirs publics.** Afin de construire un héritage durable des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, nous ne pouvons plus accepter que le sport associatif soit la variable d'ajustement des autres politiques publiques. L'avenir sera associatif, il nous appartient de construire sa dimension sportive au service de l'intérêt général, des femmes et des hommes, citoyennes et citoyens, qui font notre société.

Une vision articulée autour de trois axes : résilience, solidarité, exigence

Pour construire ce projet, des entretiens ont été organisés avec la très grande majorité des fédérations qui composent le CNOSF. Dix rencontres thématiques diffusées en direct sur la plateforme BeSport ont été organisées en appui sur trente acteurs et actrices des fédérations, des clubs, de la société civile, des collectivités territoriales et du milieu universitaire. Plus de 500 personnes se sont connectées en direct à ces rencontres.

Cette richesse m'a permis de renforcer mon parcours de vingt ans au sein des instances dirigeantes du mouvement sportif fédéré, mes convictions, également de sortir de certaines certitudes, pour penser un projet collectif articulé autour de trois axes : résilience, solidarité, exigence.

Les organisations sportives ont besoin de faire un travail de **résilience pour renaître** après la pandémie. Elles contribuent elles-mêmes à la résilience collective de notre société. Au-delà, il s'agit de continuer à s'adapter, à innover pour dépasser et inverser des tendances à l'œuvre depuis longtemps et qui concernent notamment la marchandisation et la privatisation des pratiques sportives ou encore le développement des violences, des discriminations, des inégalités, etc.

Au-delà des déclarations convenues, il devient nécessaire de faire vivre la coopération, **l'unité et la solidarité** au sein du mouvement sportif. Il est nécessaire de soutenir et reconnaître les fédérations sportives qui font et feront le choix de s'engager en direction de politiques inclusives, culturelles et innovantes pour une véritable démocratisation d'accès à des contenus sportifs de qualité, et notamment à destination des publics éloignés de la pratique et vulnérables.

Le service public du sport ne sera jamais une véritable priorité à tous les niveaux d'échelle de territoires sans **une exigence politique forte** du mouvement sportif. Cela nécessite un engagement de qualité du mouvement sportif dans les débats politiques nationaux et locaux ; économiques pour qu'une part croissante de la richesse nationale soit consacrée au développement des pratiques sportives dans toute leur complémentarité ; démocratiques pour encourager les licenciés à jouer leur rôle de citoyennes et citoyens ; sociales afin que les organisations sportives puissent lutter plus efficacement contre les inégalités et les discriminations.



Quel doit être le rôle du CNOSF ?

Quand le Comité Olympique Français (COF) et le Conseil National des Sports (CNS) ont été créés au début du XX^e siècle, le premier préparait les échéances olympiques et le second était l'interlocuteur des responsables politiques. C'est parce que le chacun pour soi a dominé que le CNOSF a été créé en 1972 sous la houlette de Claude Collard, son premier président. La loi Mazeaud qui le fonde officiellement en 1975, indique que sa première mission est le sport pour tous. **Le CNOSF doit ainsi non seulement être le "O" mais s'attacher au "S" qui est le sport au pluriel.** En appui sur ses fondations, le CNOSF a deux missions principales : défendre et valoriser l'olympisme et ses valeurs et représenter le mouvement sportif fédéré en France.

Face aux bouleversements sociétaux majeurs du XXI^e siècle, le CNOSF doit faire vivre une ressource et production commune qui tend toujours plus à se privatiser : les activités physiques et sportives associatives. Son rôle est de mieux comprendre ce qui se joue sur les territoires, le sport qui se pratique dans une association sportive ou sans cadre défini, au plus près des besoins de la population et des innovations sociales et associatives locales. **Il doit mutualiser les nombreuses ressources pour renforcer la solidarité entre les fédérations et faire des singularités de chacune une richesse.**

Le CNOSF doit être à la fois l'incubateur et le catalyseur du sport associatif de demain. Il doit développer une approche prospective et investir dans la recherche pour que le sport de demain ne se fasse pas sans lui. S'il veut être un véritable acteur des politiques publiques, il doit renforcer son projet politique et convaincre les pouvoirs publics du bien commun essentiel que constitue le sport associatif, qui plus est fédéré.



AXE 1 #RÉSILIENCE POUR SORTIR DE LA CRISE ET CONSTRUIRE L'AVENIR

La relance de l'activité doit se traduire pour le CNOSF par un accompagnement des fédérations dans leur singularité. Certaines fédérations sont plus fragilisées que d'autres en raison de leur public, de leur environnement ou de leur activité. Accompagner les fédérations dans une approche globale doit se traduire par **une prise en compte de leurs spécificités pour apporter des réponses adaptées à chaque famille de situation et de problématiques.**

Soutenir les fédérations, c'est également militer à leurs côtés pour que le sport associatif fédéré soit considéré comme un levier. Dans ce contexte, agrémenté par une puissante révolution de la dématérialisation, l'objectif de démocratisation et développement des pratiques sera plus que jamais essentiel pour engager un travail de prospective sur le sport de demain, les transformations de la société, les besoins et attentes de la population, et accompagner les fédérations dans l'élaboration de réponses adaptées.

SPORT ET SANTÉ : affirmer une conception de bien-être, de plaisir et de développement de l'être humain

Face à la crise sanitaire, économique et sociale, le sport associatif n'est pas reconnu comme un levier pour maintenir une activité encadrée dans les meilleures conditions.

Pourtant la pratique du sport, quand les contenus sont adaptés, est essentielle à la santé physique, mentale et sociale de l'être humain. Toutes les études confirment qu'elle renforce l'immunité et génère du bien-être. Parce qu'elle produit également de la connaissance, du lien social et de la motivation grâce à la vie associative, elle contribue au développement humain et à une pratique inscrite dans la durée.

L'approche de la santé doit être valorisée sous l'angle de l'éducation afin de ne pas réduire sa pratique à une seule visée hygiéniste dénuée de tout contenu culturel et du plaisir de la pratique. Dans la suite du travail engagé par la commission médicale sur le médico-sport santé et sur le sport sur ordonnance, le CNOSF doit oeuvrer dans le sens d'une prise en charge par la sécurité sociale et contribuer à renforcer l'information et la formation continues des médecins pour mieux accompagner la prise en charge des patients atteints de sédentarité, d'affections de longue durée et de maladies chroniques.



SPORT ET ÉDUCATION : renforcer les passerelles avec des contenus de qualité

Le sport peut contribuer à une perspective éducative par l'acquisition culturelle et citoyenne qu'il représente.

Une diversité d'acteurs y contribuent : enseignants, éducateurs sportifs et parents, école, sport scolaire, sport fédéré, pratique non encadrée. Mais, cette diversité a conduit à développer des cloisonnements entre les institutions les mettant davantage en concurrence plutôt qu'en complémentarité. Cette situation a eu tendance à privilégier une logique occupationnelle inverse à une perspective éducative. Elle est le fruit de la persistance d'une croyance que le sport porterait en soi des valeurs éducatives, qu'importe le contenu.

Le CNOSF doit affirmer un soutien à une Éducation Physique et Sportive (EPS) dotée de moyens, meilleure entrée des enfants dès l'école primaire à la pratique sportive. Il doit **valoriser chaque acteur qui compose le mouvement sportif fédéré et élargir les passerelles** entre l'EPS, les fédérations du sport scolaire et universitaires et les autres fédérations. Les fédérations sportives scolaires et universitaires sont un véritable levier et constituent un service public du sport pour donner de l'élan aux licenciés afin de prolonger leur pratique dans les autres fédérations en appui sur une vie associative et sportive favorable à la citoyenneté, au jeu et à la solidarité.

SPORT ET ÉGALITÉ : mieux comprendre les inégalités pour y répondre

Les freins d'accès aux activités physiques et sportives sont encore beaucoup trop nombreux, qu'il s'agisse du genre, du handicap, du territoire, des conditions sociales ou culturelles. La pandémie et ses conséquences sociales et économiques vont renforcer ces inégalités.

La concurrence entre les fédérations doit faire place à la solidarité, à la coopération, à un partenariat plus ouvert sur la société civile pour mieux comprendre les besoins profonds de la population et apporter des réponses associatives et sportives adaptées.

Par ailleurs, la lutte contre les inégalités en matière de genre dans le sport est fondamentale que ce soit en matière de conditions de pratique, d'inégalités salariales concernant les sportives professionnelles, de médiatisation ou encore de représentation au sein des espaces de décisions du mouvement sportif.

Au-delà de la seule sensibilisation et de la valorisation des modèles féminins, des moyens doivent être alloués à la recherche pour mieux comprendre et répondre à ces inégalités.

SPORT DE HAUT NIVEAU : sortir des modèles imposés pour renouer avec l'innovation

L'élection du CNOSF se tiendra à quelques jours des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo, si les conditions sanitaires le permettent, et à trois ans de ceux de Paris.

La mise en place de l'Agence Nationale du Sport s'est traduite par une réforme du haut niveau. Concentrer les moyens sur l'élite de l'élite est-il le meilleur moyen de garantir un héritage durable de la politique sportive de haute performance en France ? Le doute s'impose, car en privilégiant toujours plus la sélection, cette politique risque de renforcer la précarité de certains athlètes, les violences et les inégalités d'accès à la haute performance.

Notons par ailleurs que cette stratégie pourrait s'accompagner à terme d'une hyperspécialisation ne permettant pas à l'extraordinaire potentiel de l'être humain d'être valorisé et respecté. Il convient d'encourager une pratique inclusive qui ne se base pas sur le seul processus de sélection et d'élimination mais sur celui d'un accompagnement adapté de la sportive ou du sportif en fonction de ses objectifs.

Sport pour tous et sport de haut niveau sont complémentaires. Le CNOSF doit promouvoir une performance qui s'appuie avant tout sur la création d'espaces de pratique, de recherche permettant aux entraîneurs et entraîneuses, aux sportifs et sportives de gagner en liberté, de sortir des modèles imposés pour créer, innover dans leurs techniques de jeu, prendre du plaisir, et gagner.



SPORT DE DEMAIN : mutualiser pour des activités physiques et sportives associatives pensées comme une ressource commune

La moitié de la population française ne pratique pas de sport et une grande partie de manière non encadrée. L'enjeu de démocratisation des activités physiques et sportives pour toutes et tous ainsi que la réponse aux besoins fondamentaux de pratique physique et sportive restent un enjeu de société majeur pour les générations futures.

La révolution numérique impacte fortement la société, les loisirs et le sport n'y échappent pas. **Le mouvement sportif fédéré doit trouver la manière de renforcer la vie associative et le lien social en appui notamment sur les innovations numériques**, et prendre le contre pied de l'ubérisation du sport qui renforcera soit des contenus élitistes pour celles et ceux qui en auront les moyens, soit du "low cost" pour les autres.

Le CNOSF doit pouvoir innover en fédérant de nouvelles formes de projets coopératifs, dans des tiers lieux sportifs, où non seulement on fait du sport, mais où on pense aussi des espaces de solidarité, de co-working, de parentalité, d'entraide, où des non sportifs pourraient plus facilement franchir le pas vers le club et se réapproprié autrement l'espace public, associatif et sportif.

La recherche scientifique doit être renforcée pour mieux comprendre d'une part la production de la performance et d'autre part, les dynamiques sociales, les modes d'organisation, les processus de motivation, démotivation, la reprise et déprise sportive.

10 PROPOSITIONS

- Organisation avec le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) à chaque olympiade d'**Assises Nationales du Sport** ouvertes à l'ensemble des acteurs du sport en France ;
- Création d'un espace ressources dédié et doté d'un budget adapté à **la recherche et la prospective** pour des politiques sportives inclusives et égalitaires répondant aux besoins et attentes de la population dans sa diversité ;
- Créer les conditions d'une offre numérique, de son déploiement et de formations, mutualisée à l'échelle de l'ensemble des fédérations sportives d'ici 2024 pour accompagner le développement de la vie associative et sportive ;
- Expérimenter des **tiers lieux sportifs et associatifs** co-construits entre plusieurs fédérations pilotes ;
- Penser une politique de partenariat tournée vers la société civile, et notamment les associations d'aide aux plus fragiles et promouvoir des **projets communs d'inclusion par le sport** ;
- Positionner les fédérations de sport scolaire à l'articulation entre **sport à l'école et sport fédéral** et élargir le déploiement de la carte passerelle à l'université ;
- Élargir le médico sport-santé à toutes les fédérations, contribuer à renforcer l'information et la formation des médecins généralistes et militer pour une prise en charge par la sécurité sociale du sport sur ordonnance ;
- Développer un partenariat avec les maisons sport santé et **promouvoir les centres médicaux sportifs** pour y faciliter l'accès des fédérations sportives et de leurs clubs ;
- Plaider en faveur d'une politique de la haute performance basée sur l'accompagnement et le **potentiel humain de l'athlète**, et non sur les seules sélection et élimination.
- Organiser avec le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), le ministère des Sports et l'Agence Nationale du Sport, une grande **campagne de communication** permettant de valoriser le rôle du club, du bénévolat également, pour une reprise encadrée en toute sécurité.

AXE 2 #SOLIDARITÉ : POUR RECONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LES FÉDÉRATIONS DANS LEUR DIVERSITÉ

Le CNOSF a été créé en 1972 de l'union du du Conseil National des Sports et du Comité Olympique Français pour l'**unité du mouvement sportif**.

Le CNOSF compte aujourd'hui 108 fédérations ou groupements, d'histoires, de valeurs, de natures, d'activités ou encore de tailles différentes. Si autant d'organisations existent, c'est parce qu'elles répondent à des besoins, des publics, des territoires aussi divers.

Au sein du CNOSF, les fédérations partagent un bien commun : les activités physiques et sportives associatives. C'est l'animation et la gestion de cette ressource commune qui doivent donner sens à un projet partagé et durable où la coopération domine.

La baisse des financements publics a progressivement accentué la concurrence. L'ubérisation des pratiques et la marchandisation du sport pourraient encore l'augmenter, au détriment des "plus petites" fédérations et surtout de la diversité des besoins auxquelles elles répondent. Le CNOSF doit également être interpellé par les enjeux de mieux connecter les institutions avec les réalités de la société.

L'organisation à venir du CNOSF doit avoir comme objectif de préserver à la fois ce qui nous est commun et de respecter la singularité de chaque fédération, tout en précisant son cadre démocratique.

FONCTIONNEMENT DU CNOSF : pour une plus juste représentation de la diversité

La Charte Olympique, définie par le Comité International Olympique (CIO), prévoit une majorité absolue de voix pour les fédérations olympiques au sein des comités olympiques nationaux. Dans les statuts du CNOSF, une fédération olympique dispose ainsi de 5 voix de plus qu'une fédération qui n'est pas olympique.

La charte olympique doit être respectée, au risque que le CIO ne reconnaisse plus et sanctionne le CNOSF, sportives et sportifs. Néanmoins sur des enjeux de société, les fédérations qu'elles soient olympiques ou qu'elles ne le soient pas, devraient **pouvoir s'exprimer à égalité**. Cela doit par exemple être le cas lors des contributions du CNOSF aux Lois visant à encadrer le sport en France. Si les Assemblées Générales doivent respecter la charte olympique, un système correspondant au nombre d'adhérents d'une fédération doit être mis en place pour l'expression collective lors des Congrès.



SERVICES AUX FÉDÉRATIONS : mutualiser et accompagner les fédérations

Toutes les présidentes et présidents de fédération le savent : les missions de gestion sont de plus en plus importantes pour répondre à la fois aux injonctions ministérielles et à celles qui sont inhérentes aux évolutions juridiques.

Or, les fédérations sportives, si elles veulent se développer et pérenniser leur projet, doivent réussir à garder la main sur le projet politique et à maintenir des forces bénévoles et salariées sur sa définition, sa déclinaison, sa mise en œuvre et son évaluation.

En tant que représentant du mouvement sportif, **le CNOSF doit pouvoir renforcer ses compétences en matière de mutualisation sur certains enjeux administratifs et juridiques**. Le CNOSF peut mettre en place un service juridique mutualisé afin de répondre aux préoccupations des fédérations sur le plan juridique. De la même manière, les évolutions liées aux politiques d'assurance impactent déjà sensiblement certaines fédérations, avec des montants qui vont augmenter fortement ces prochaines années. Le rôle du CNOSF sera essentiel pour appréhender cet enjeu d'un point de vue politique au service de l'ensemble des fédérations et de leurs spécificités.

TERRITOIRES CDOS, CROS ET CTOS : renforcer la transversalité

Comme les structures déconcentrées des fédérations, les CDOS, CROS et CTOS sont essentiels, non comme seuls relais de la politique du CNOSF, mais surtout comme **lien de proximité avec les comités des fédérations, les clubs et les institutions et dans l'élaboration du maillage territorial**. La mise en place des conférences territoriales du sport va par ailleurs renforcer leur rôle dans l'élaboration de diagnostics locaux.

La conception trop verticale d'une politique peut avoir comme conséquence une déconnexion avec les réalités et spécificités locales, et parfois un sentiment d'isolement voire de rejet. C'est ce qu'un certain nombre de CDOS notamment peut exprimer. La commission des territoires animée par le CNOSF et le conseil des présidents doivent jouer ce rôle de transversalité, en permettant aux CROS d'animer un rôle politique de concertation et de cohésion à l'échelle régionale. L'organisation plus régulière de réunions en visio-conférence pourra permettre de réduire les décalages.

SPORTIVES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET ARBITRES : mieux les connaître et les accompagner

Les sportifs et sportives de haut niveau représentés par la commission des athlètes de haut niveau (CAHN) ont franchi une étape considérable de reconnaissance avec la Loi visant à démocratiser le sport en France. Leur rôle au sein du CNOSF peut encore être renforcé en dotant la CAHN d'un programme de recherche sur des sujets que cette dernière aura identifiés lui permettant **de mieux accompagner les problématiques actuelles des sportives et sportifs de haut niveau**, notamment sur leur projet de vie.

Les juges et arbitres jouent un rôle essentiel pour le sport associatif fédéré. Leur place au sein du CNOSF et des fédérations sportives mérite d'être mieux partagée. Un colloque annuel pourrait être organisé permettant un **état des lieux de l'arbitrage** en France et des projets à porter en commun pour une meilleure reconnaissance.

FÉMINISATION DES INSTANCES DIRIGEANTES : s'engager vers l'égalité

La féminisation des instances dirigeantes du CNOSF est un enjeu incontournable de la mandature. L'objectif doit être de tendre vers une égalité réelle entre femmes et hommes, au sens de **créer les conditions où les femmes ne seront plus en situation systématique d'infériorité numérique**. Plus le pouvoir au sein d'une organisation est partagé, plus les femmes, auxquelles la charge mentale et familiale incombe toujours majoritairement en France, pourront accéder aux postes à responsabilité.

Le programme Dirigeantes permettant de rendre visibles les femmes dirigeantes et de proposer des formations doit continuer.

Le CNOSF serait novateur en mettant en place d'un budget genré, c'est-à-dire en répartissant les dépenses du CNOSF profitant d'une part aux femmes et d'autre part aux hommes afin de disposer de leviers nouveaux pour tendre à corriger des inégalités existantes.

Le bureau exécutif devra être à parité femmes/hommes.

MODÈLE ÉCONOMIQUE : accompagner la pérennité économique des fédérations

Depuis plusieurs décennies, le modèle associatif se trouve confronté à trois scénarios économiques. Le premier est celui d'une dépendance croissante des associations aux appels à projet et à la commande publique. Le second est une évolution vers un modèle entrepreneurial avec des règles de gestion d'entreprise.

Le troisième plus durable repose sur une diversification des ressources permettant aux associations de créer les conditions de la pérennité de leur projet politique en évitant que la gestion ne prenne le dessus.

Le bénévolat est la plus importante de nos richesses. Cette ressource économique, sociale et solidaire par nature, est loin d'avoir disparue. Elle n'attend ni rémunération ni statut, mais une véritable reconnaissance à travers des moyens publics alloués à la vie associative, de la formation et du temps libéré.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES : coopérer efficacement et mutualiser les expériences

Le sport fait partie intégrante de la société et ne peut échapper aux phénomènes de violence, qu'il s'agisse du sexisme, du racisme, de l'homophobie et des violences sexuelles. En fonction des contenus, le sport peut aussi être un accélérateur des stéréotypes, des situations de domination, d'exclusion et de rejet. Mais il peut aussi, et il est surtout, un espace de confiance, de solidarité, d'écoute et de respect.

Le mouvement sportif fédéré doit davantage travailler ensemble pour promouvoir des contenus plus inclusifs et, en appui sur les associations spécialisées sur les questions de violence et sur les fédérations ayant acquis de l'expérience et des compétences, mieux accompagner les dirigeantes et les dirigeants pour comprendre les phénomènes générateurs de violence, soutenir les victimes et mettre en place des outils adaptés.

Un plan d'actions de lutte contre les violences dans le sport, organisé depuis le club jusqu'à la gouvernance du CNOSF, doit être mis en place pour se projeter vers un futur respectueux. La seule sensibilisation à travers des campagnes de communication ne peut être une réponse durable : il faut prévenir, sensibiliser et former.



10 PROPOSITIONS

- Instaurer une **co-présidence du CNOSF** à parité femme et homme et à parité olympique et non olympique à partir de l'AG électorale de 2025.
- Privilégier un fonctionnement plus transversal entre les différentes catégories de fédérations et privilégier l'espace du Congrès pour des prises de décisions tout au long de l'année avec **une expression plus égalitaire**.
- Composer le bureau exécutif à **parité entre les femmes et les hommes**.
- Innover avec un **budget genré** du CNOSF permettant de mieux saisir les leviers de correction des inégalités femmes/hommes.
- **Renforcer la transversalité** et la fréquence des réunions entre la commission des territoires, les CROS, CDOS et CTOS.
- Construire **une offre de mutualisation** aux fédérations sur les questions juridiques, et identifier un référent du CNOSF par fédération.
- Proposer **un cursus de formation** aux nouveaux présidents et nouvelles présidentes de fédérations.
- Instaurer un programme de recherche dédié à la commission des **athlètes de haut niveau**.
- Organiser un séminaire annuel consacré aux évolutions et problématiques de **l'arbitrage**.
- Mettre en place un plan d'actions coordonnées contre **les violences dans le sport**.

AXE 3 #EXIGENCE POUR UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC DU SPORT ET UN HÉRITAGE DURABLE DE PARIS 2024

Le sport doit être reconnu comme un droit humain, essentiel à nos vies, un élément majeur de la vie sociale. Le service public du sport et le sport associatif fédéré contribuent à garantir ce droit. Le modèle français n'a pas à rougir et est même l'un des plus performants si l'on retient les critères de taux de pratique, de nombre de médailles et de sécurité des personnes dans la pratique. Cependant, la très faible part du budget de l'État consacré au sport, à peine 0,14%, ainsi que la gestion de la crise sanitaire attestent du manque de reconnaissance par les pouvoirs publics. Le système a besoin de nouvelles impulsions et de régulations publiques structurantes, tandis que de nombreuses évolutions créent les conditions d'une privatisation croissante de la société. Ce doit être le rôle de l'Agence Nationale du Sport et d'une gouvernance véritablement partagée. En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été pour la première fois depuis un siècle. **L'enjeu est de faire de cette initiative exceptionnelle l'affaire de toutes et tous au bénéfice de toutes et tous**, tout en démontrant les valeurs humanistes de l'olympisme.

GOUVERNANCE DU SPORT : renforcer la place de la vie associative fédérée et du service public

L'objectif de la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) était de mettre en place une gouvernance partagée entre les acteurs qui font le sport en France : État, mouvement sportif, collectivités territoriales et entreprises. Mais le chemin vers une gouvernance partagée est encore long.

Dans la réalité, chaque acteur est autour de la table pour préserver ses acquis. Le ministère des Sports se désengage sur le plan budgétaire, mais renforce dans le même temps son contrôle à la limite du respect de la Loi 1901 et souvent déconnecté des réalités de terrain. Les collectivités territoriales, premier financeur public du sport en France, entendent bénéficier de davantage de moyens pour les équipements. Les entreprises souhaitent désormais postuler au même titre que les fédérations sur les appels à projet Impact 2024 ou encore sur le dispositif Pass'Sport.

Si l'ANS n'est pas conçue comme un espace politique doté de moyens publics adaptés où **se co-construit véritablement les politiques publiques du sport** au bénéfice d'une vie associative et sportive durable, son modèle sera voué à l'échec. Une co-présidence assumée entre l'État, le mouvement sportif et les collectivités territoriales est une perspective à approfondir.

EMPLOI ET FORMATION : favoriser une politique cohérente et durable

La branche du sport connaît une forte croissance et capte l'essentiel de la progression des activités sportives. Elle compte une large majorité de structures associatives de petite taille. La majorité des salariés encadre des activités physiques et sportives et la proportion de jeunes est très élevée. Les salariés de la branche sont fortement concernés par le fractionnement de l'activité professionnelle et leurs perspectives d'évolution sont relativement limitées.

On ne répond pas à la question de la professionnalisation de la même manière si on est une fédération délégataire ou une fédération multisport ou scolaire. Elle doit permettre de garantir pour le mouvement sportif des parcours et un accompagnement à la prise de responsabilité dans l'encadrement sportif. **Ces parcours peuvent combiner de la formation bénévole et de la formation professionnelle.** Elle est également une ressource financière importante pour les fédérations, parfois en concurrence avec d'autres filières.

Dans ce contexte où les transformations liées aux réformes récentes continuent de faire bouger les lignes avec notamment l'obligation pour tous les diplômés de faire une procédure auprès de



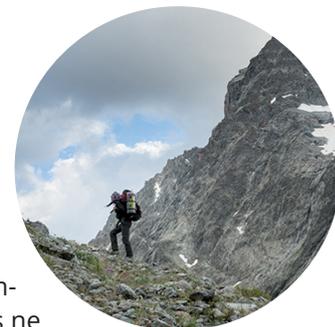
France Compétences, le CNOSF doit veiller à maintenir l'unité du mouvement sportif au service de la vie associative, d'une professionnalisation adaptée et du bénévolat.

SPORT ET ÉCOLOGIE : construire une transition écologique responsable

Le sport impacte et est impacté par le réchauffement climatique. Nous savons que certaines pratiques ne seront plus possibles demain. La production de gaz à effet de serre notamment est considérable dans le cadre des déplacements et des organisations de manifestations sportives mondiales d'envergure.

En appui sur une vice-présidence dédiée à la transition écologique et sur l'Agenda 21, le CNOSF doit davantage mutualiser, rendre disponibles et vulgariser les nombreuses expériences des fédérations sportives. Même si cela est nécessaire, nous ne pouvons nous satisfaire de réduire uniquement les emballages plastiques pour transformer la situation. Accompagner la transition écologique, **c'est sensibiliser, mais surtout développer les formations et l'esprit critique des pratiquantes et pratiquants**, faire vivre des expériences marquantes en pleine nature, se reconnecter à notre environnement local afin de viser des changements structurels dans le monde du sport, dans notre quotidien.

C'est en ce sens que le CNOSF doit valoriser la vie associative et l'organisation d'événements au niveau le plus local possible, nécessitant moins de déplacements polluants. C'est également un moyen de responsabiliser les sportives et sportifs et renforcer l'éducation à l'environnement.



DIPLOMATIE SPORTIVE INTERNATIONALE : valoriser et partager les expériences

Le premier enjeu concernant la diplomatie sportive est de clarifier le rôle de chaque acteur. Entre le ministère des Sports, l'ambassadrice des sports pour l'État français à l'international et le CNOSF, les responsabilités ne sont pas toujours claires.

Renforcer la diplomatie sportive à l'international, c'est inscrire le projet du CNOSF dans une culture de paix et de coopération, en particulier à l'échelon européen et au sein de la francophonie.

Les sessions de formation organisées par le CNOSF permettent de maîtriser les enjeux internationaux, une compétence indispensable pour toute présidente et tout président de fédération.

Accueillir des Grands Événements Sportifs et bénéficier de personnes influentes au sein des fédérations internationales sont essentiels, mais **l'influence passe surtout par la capacité à être force de proposition**. Certaines fédérations ont par ailleurs développé des relations spécifiques avec certains pays qui ne sont pas valorisées.

En se positionnant comme un levier de l'innovation et de la recherche, le CNOSF développera une expertise qui attirera l'attention à l'international et contribuera à renforcer sa diplomatie sportive et celle de la France.

PARIS 2024 : bâtir un héritage durable au profit du plus grand nombre

La France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. La situation inédite ayant abouti aux candidatures de Paris et de Los Angeles respectivement pour 2024 et 2028, doit interpellier sur l'avenir des JOP et sur l'héritage pour les populations.

Le CIO doit organiser une mue, et Paris comme Los Angeles devront être exemplaires pour amorcer des changements mettant au cœur l'être humain et la transition écologique..

L'héritage de Paris 2024 doit profiter au sport pour toutes et tous, comme à une politique durable du sport de haut niveau respectueuse des athlètes. Le COJOP est mobilisé pour organiser les jeux et construire un héritage à la fois en matière d'équipements sportifs, d'écologie, de mixité sociale et d'inclusion sociale. **Mais cet héritage durable ne peut se construire sans une Loi qui démocratise véritablement le sport** en donnant toute leur place aux fédérations, aux associations sportives et à une juste reconnaissance du bénévolat.

Le modèle associatif engage d'emblée la participation à la vie sociale et démocratique, un des

creusets de la République, nécessitant un soutien et une reconnaissance renforcés de l'État. Autrement dit, l'héritage durable de Paris 2024 ne peut se penser qu'avec un service public du sport renforcé et un soutien à la vie associative et sportive.

Le CNOSF doit porter l'ambition d'un budget des sports à hauteur de 1% du budget de l'État, de quoi notamment doubler de manière pérenne le budget de l'ANS alloué aux projets sportifs fédéraux et territoriaux, investir dans la recherche, assurer une transition énergétique des équipements sportifs, soutenir le bénévolat avec davantage de temps libéré, pérenniser le dispositif Pass'sport ou encore doubler le nombre d'heures d'EPS à l'école, renforcement du dispositif des Conseillers Techniques Sportifs (CTS). Ajoutons également la possibilité pour l'État de dé plafonner la taxe dite Buffet sur les droits TV ainsi que l'activation de leviers supplémentaires permettant de mieux répartir les richesses produites au profit du sport pour toutes et tous.

Si ces propositions peuvent paraître utopiques, rappelons que les politiques budgétaires sont d'abord des choix politiques.

10 PROPOSITIONS

- Plaider pour un ministère des Sports à part entière doté de la compétence **éducation populaire**.
- Militer en faveur d'une véritable Loi visant à la démocratisation du sport et un **budget des Sports à 1 % du budget de l'État**.
- Proposer une reconnaissance de l'activité bénévole à travers des dispositifs favorisant le temps libéré : **mécénat de compétences** notamment et valorisation des entreprises qui le pratiquent.
- Exiger un maintien du nombre de **postes de CTS** placés auprès des fédérations, et un renforcement de celles qui sont aujourd'hui non dotées ou sous dotées.
- Travailler à des leviers supplémentaires permettant de mieux répartir les richesses produites par le sport professionnel au profit du sport associatif.
- Proposer une **co-présidence de l'Agence Nationale du Sport** en vue d'une gouvernance véritablement partagée.
- Dans une **logique ascendante et citoyenne**, mobiliser le tissu associatif local pour contribuer à refonder l'avenir des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Contribuer à une politique de l'emploi et de la formation permettant de **développer les compétences** liées à l'animation de la vie associative et à l'accompagnement du bénévolat
- **Créer une vice-présidence du CNOSF** dédiée à la transition écologique : mutualiser, partager et rendre disponibles les expériences des fédérations.
- Conventionner avec le collectif de **l'Éthique sur l'étiquette** pour mieux accompagner nos équipementiers sur les conditions sociales de fabrication des matériels sportifs.

Emmanuelle Bonnet Oulaldj

À 43 ans, Emmanuelle Bonnet Oulaldj est candidate à la présidence du CNOSF dont les élections se tiendront le 29 juin 2021 pour porter un projet où l'unité du mouvement sportif fédéré est valorisée pour répondre au besoin essentiel de chaque être humain de pratiquer une activité physique et sportive de qualité, partout, tout au long de la vie.



Adhérente de l'ASJ 12, association omnisport parisienne et pratiquante de natation, Emmanuelle Bonnet Oulaldj entend également sortir le CNOSF de son isolement pour que son projet soit cohérent avec les réalités de la société et la lutte contre les inégalités d'accès au sport.

Emmanuelle Bonnet Oulaldj est co-présidente depuis 2017 de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). En 2009, elle intègre la Direction Nationale Collégiale en qualité de coordinatrice générale après avoir été responsable des relations internationales pendant 5 ans.

2017 correspond également à la date de son élection au conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). En 2019, elle est élue par les fédérations membres du CNOSF pour siéger au conseil d'administration de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre des fédérations multisports, scolaires et universitaires. Elle est également secrétaire générale d'ID Orizon, une plateforme interfédérale de coopération pour promouvoir et valoriser les bienfaits de l'activité physique et sportive pour toutes et tous. Elle siège pendant deux ans au comité exécutif de la Confédération Sportive Internationale Travailleuse et Amateur (CSIT) de 2014 à 2016.

Dans toutes ces instances, Emmanuelle Bonnet Oulaldj porte activement trois objectifs :

- lutter contre les inégalités d'accès au sport,
- valoriser le sport associatif fédéré dans sa diversité,
- exiger des moyens publics à la hauteur des enjeux.

En qualité d'administratrice du CNOSF et dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, Emmanuelle Bonnet Oulaldj a porté le projet de statue en hommage à Alice Milliat, l'une des premières femmes dirigeantes dans le sport à qui l'on doit la participation des femmes aux épreuves d'athlétisme des Jeux Olympiques, qui a été inaugurée le 8 mars 2021 dans le hall de la maison du sport français, siège du CNOSF.

Le 29 juin 2021, si les fédérations membres du CNOSF le décident, elle sera la première femme présidente du CNOSF.

1985 Adhésion, à 7 ans, à l'Étoile Sportive de Lisieux, section gymnastique.

2002 Licence et maîtrise en communication politique et publique, Université Paris XII.

2003 Entre à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, au poste de responsable des relations internationales.

2009 Élu(e) à la Direction nationale collégiale de la FSGT. / Intègre le collège des fédérations affinitaires et multisports du CNOSF.

2014 Élu(e) au comité exécutif de la Confédération Sportive Internationale Travailleuse et Amateur pour un mandat de 2 ans.

2017 Élu(e) co-présidente de la FSGT. / Élu(e) au Conseil d'administration du CNOSF. / Élu(e) secrétaire générale d'ID-Orizon, plateforme de coopération pour promouvoir l'activité physique et sportive pour tou-te-s.

2018 Master management des associations.

2019 Élu(e) par le CNOSF pour représenter les fédérations multisports, scolaires et universitaires au conseil d'administration de l'Agence Nationale du Sport.

Mes remerciements

Je remercie d'ores et déjà les nombreux acteurs qui me permettent de présenter ce projet inédit de la part d'une co-présidente de fédérations multisports.

En premier lieu, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) qui m'a accompagnée dans la prise de décision et dans la réalisation de ce projet, en particulier sur la mise en œuvre de la communication et des rencontres hebdomadaires pendant dix semaines. Notre réélection avec Gérard Dizet en qualité de coprésidents de la FSGT à 97 % des voix le 10 avril dernier atteste du soutien fort accordé dans le cadre de cette candidature.

Ce projet n'aurait pas pu être possible sans la confiance des nombreuses fédérations, présidentes et présidents, qui dès le départ m'ont encouragée et proposé leurs contributions actives. Je les en remercie très sincèrement.

Merci à toutes celles et ceux que j'ai pu rencontrer depuis janvier 2021 et/ou qui ont participé aux rencontres thématiques hebdomadaires. Merci à tous les acteurs et actrices internes ou externes au CNOSF qui m'ont permis de prendre de la hauteur sur les enjeux du mouvement sportif fédéré et d'enrichir ce projet. J'ai pu également faire de nouvelles belles rencontres.

Merci aux cinq fédérations olympiques et non olympiques ayant accepté de signer des attestations permettant de finaliser ma candidature, ainsi qu'aux autres fédérations qui m'ont également proposée une attestation.

Merci à Besport pour leur enthousiasme et les compétences techniques mises à ma disposition.

Merci également à Denis Maseglia et Jean-Michel Brun pour l'accueil de ma candidature, ainsi qu'à Brigitte Henriques, Patrice Martin et Thierry Rey pour le respect de l'échange et du débat.

Enfin, tout cela ne serait pas possible sans l'amour de ma famille et le soutien indéfectible de mes amies et amis les plus proches.